

## Région Montérégie : Recherche-action-formation et Désengorgement des urgences et ressources alternatives

Rolland Gaudette

Volume 11, numéro 2, novembre 1986

Politiques et modèles II (1) et La psychosomatique (2)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030363ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030363ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaudette, R. (1986). Région Montérégie : Recherche-action-formation et Désengorgement des urgences et ressources alternatives. *Santé mentale au Québec*, 11(2), 207–208. <https://doi.org/10.7202/030363ar>

---

## Événement régional Région Montréal

---

**Responsable: Rolland Gaudette, Maison alternative de  
développement humain (M.A.D.H.).**

### **RECHERCHE - ACTION - FORMATION**

Depuis le temps qu'on en parle de cette recherche-action en Montérégie, nous allons enfin assister cet automne à la publication d'un document résultant d'une démarche de 18 mois, laquelle fut précédée d'une période d'élaboration du projet et de recherche de subventions pour le réaliser sur plus de deux ans.

En un très bref résumé, l'idée de cette recherche-action germa sur le bord d'un calorifère lors d'une discussion entre le responsable d'une ressource alternative et un chercheur de l'Université de Montréal, qui venait à peine d'achever un exposé sur les caractéristiques de cette nouvelle approche. Pourquoi, se sont-ils dit, ne pas appliquer celle-ci aux ressources alternatives?

Plusieurs rencontres de certains responsables de la Montérégie intéressés au projet ont permis de définir les grandes lignes de la démarche à entreprendre, en ce qui concerne la naissance et le développement de ressources dites «alternatives» et les conditions qui doivent assurer leur développement optimal.

Après avoir frappé à plusieurs portes pour obtenir des sources de financement (et essuyé quelques refus), les investigateurs du projet ont trouvé enfin preneur deux ans plus tard auprès du M.S.S.S. secteur «formation du personnel oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux».

Trois rencontres expérimentales auprès de 11 responsables de ressources devaient amener tous les participants à s'engager dans un processus de rencontres mensuelles étalées sur 18 mois, avec ses-

sions intensives de deux jours à l'occasion.

Le souhait d'incorporer la perception et la réflexion d'autres niveaux d'intervention ou de participation dans le processus de recherche s'est réalisé en cours de route. En effet, un minimum de deux rencontres de délégués de conseils d'administration, d'intervenants ou encore de résidants ou ex-résidants des ressources s'effectua parallèlement à la démarche des responsables.

En considérant d'une part les caractéristiques communes à toutes les ressources et d'autre part la spécificité de chacune, un dialogue constant permit d'aboutir à deux grandes constatations: la nécessité de se regrouper régionalement en association et l'utilité de produire un document relatant l'expérience, les réflexions et les questions soulevées. En outre, un chapitre porte spécialement sur la participation et la contribution active des résidants et usagers.

L'A.A.S.M.M. (Association des Alternatives en Santé mentale de la Montérégie) regroupant, pour le moment, les onze ressources qui ont participé à la recherche-action, tiendra (si ce n'est déjà fait au moment de la parution de la revue) son assemblée générale de fondation.

Ainsi, est-ce avec fierté et satisfaction que l'ensemble des ressources alternatives envisage la parution d'un tel document fruit d'une démarche intense, jalonnée d'anecdotes qu'il n'a pas toujours été possible, malheureusement, de mettre par écrit.

Des exemplaires, à 20\$ chacun environ seront disponibles avant Noël ainsi que la liste des endroits où se les procurer. Belle initiative à suivre!

## DÉSENGORGEMENT DES URGENCES ET RESSOURCES ALTERNATIVES

Vous avez déjà utilisé les services de l'urgence d'un centre hospitalier? Vous avez été condamnés à plusieurs heures d'attente? Problème fréquent que le nouveau gouvernement tente de résoudre par différentes mesures.

En Montérégie, il semble que le problème est particulièrement criant aux urgences de l'hôpital Charles-Lemoyne, et à ceux de Saint-Jean et de Saint-Hyacinthe.

Pour désengorger ces trois hôpitaux, un centre de crise à Longueuil devrait voir le jour dans les prochains mois, avec des services dispensés par une équipe de professionnels, de non-professionnels et de bénévoles, 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

Intention louable, mais on peut se demander dans quelle mesure il est réaliste de penser que ce centre puisse desservir aussi Saint-Jean et Saint-Hyacinthe quand on songe à la problématique d'une personne en état de crise, sans compter le déracinement provoqué par un séjour, ne serait-ce que de quelques jours, dans un lieu étranger.

D'autres mesures sont proposées aux ressources alternatives d'hébergement de la Montérégie, no-

tamment que chacune d'entre elles réserve une place pour un «service d'hébergement temporaire de crise ou de dépannage, soit un retrait temporaire de son milieu résidentiel pour solutionner une situation de crise». (Extrait du document du M.S.S.S. sur les mesures de désengorgement des urgences).

À cet effet, toutes les ressources ont présenté un projet, réservant une place spécifique pour la clientèle ci-haut mentionnée.

C'est la première fois que la M.S.S.S. fait appel aux ressources alternatives pour instaurer un service additionnel aux services en place, moyennant une subvention de 20 000\$, qui, selon toute vraisemblance, entraînera des mesures de contrôle spécifiques. De fait, une ressource pourrait subir des coupures budgétaires si elle s'écartait de l'objectif pour lequel les montants sont versés.

Chaque responsable des ressources concernées a présenté au C.R.S.S.S., en présence de deux délégués du M.S.S.S., un projet endossant les visées du ministère, avec une description plus détaillée des programmes offerts à la clientèle et de l'utilisation du ou des postes budgétaires.

Une décision, suite aux recommandations du C.R.S.S.S. ou du M.S.S.S. sera prise sur l'octroi de ces subventions d'ici à la fin d'octobre.

Rolland Gaudette